

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21675 - 80ÈME ANNÉE

Conférence à l'Université : « L'exploit chagossien » raconté aux Réunionnais



Sur la photo, on reconnaît Georges Gauvin du Comité Chagos-Reunion, Julie Pontalba du Mouvement Réunionnais pour la Paix, Olivier Bancoult et le professeur Salim Lamrani. (photo ML)

Le 3 octobre dernier, le Royaume-Uni a fait savoir qu'elle reconnaissait la souveraineté de la République de Maurice sur l'archipel des Chagos. Une résolution de l'ONU, en 2019, avait fixé un délai de six mois au gestionnaire du British Indian Ocean Territory (BIOT) pour abandonner sa dernière colonie de l'océan Indien et rétrocéder enfin ce territoire à l'île Maurice, dont il était une dépendance depuis 1814.

Cette reconnaissance, bien que tardive, est un événement historique : il était le sujet de la conférence organisée mercredi soir à l'université par le professeur Lamrani, en compagnie d'Olivier Bancoult, Liseby Élysé et Suzelle Baptiste, tous trois natifs des îles Peros Banhos, Salomon et Diego Garcia, victimes de la déportation.

Les Réunionnais d'aujourd'hui connaissent bien l'histoire du peuple chagossien, expulsé de ses îles entre 1965 et 1973 par deux super puissances — La Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique — qui avaient décidé de vider l'archipel de ses quelque 3000 à 4000 habitants, pour y installer une base militaire sur l'atoll de Diego Gracia.

En 1965, Maurice était encore une colonie britannique. Lorsqu'elle négocie son indépendance en 1968, la puissance coloniale britannique — qui avait passé depuis 1960 un accord militaire secret avec les Américains — fait pression sur les Mauriciens pour leur ôter l'archipel des Chagos.

C'est une violation du droit international, mais la toute jeune république mauricienne et ses représentants laissent faire... Et ce fut le début du calvaire du peuple chagossien, dispersé entre l'île Maurice et les Seychelles.

La lutte s'organise

Les Réunionnais en ont réellement pris connaissance à partir de 1989, lorsque Olivier Bancoult, alors âgé de 25 ans (il en avait 4 au moment de la déportation) fit un premier voyage dans notre île pour exposer à Paul Vergès ce qu'était le sort des Chagossiens en exil.

Aussitôt, la solidarité du PCR est venue appuyer la lutte des Chagossiens pour le droit au retour. Le Groupe réfugiés Chagos (GRC), constitué à l'île Mau-



rice au début des années 80, a construit un lien de solidarité très fort, d'abord avec les communistes réunionnais, puis avec tous ceux qui, ici, ont bien voulu les soutenir.

Le Comité de Solidarité Chagos-Réunion (CSCR) s'est constitué dans les années 90 avec deux objectifs, rappelés mercredi par Georges Gauvin, son président : 1) Informer les Réunionnais des évolutions du combat des Chagossiens pour le retour dans les îles ; 2) lever des fonds pour les aider dans ce combat.

Les amis des Chagossiens étaient mercredi soir à l'université pour débattre des derniers développements et tenter d'en comprendre la portée.

Les premiers accords

Certes, Maurice va recouvrer sa souveraineté sur l'archipel — ce qui, au passage, lui confère une immense zone maritime d'environ 2 millions de km² — et les Chagossiens sont désormais associés aux négociations de restitution, contrairement à ce qui s'était passé en 1968-69.

Mais les puissances impérialistes n'ont accepté la rétrocession que pour consolider, de leur point de vue, la base militaire de Diego Garcia.

Lors du débat à l'université, cet aspect a fait l'objet de plusieurs questions et commentaires en direction de Olivier Bancoult et à ses camarades. La base militaire va rester un point de friction majeur entre l'île Maurice et les deux grandes puissances.

Mais ce qu'ont dit les Chagossiens, c'est que cette contradiction ne les empêcherait pas d'organiser leur retour dans les Îles Salomon et Peros Banhos, dans un premier temps. Et pour eux, dans l'étape actuelle, c'est l'essentiel.

L'affaire n'est pas terminée. Le combat continue. Mais les Chagossiens ont conscience d'avoir été pour beaucoup, par leur combat, dans l'avancée déterminante qui vient d'être faite en faveur de Maurice.

C'est d'abord leur exploit. Ce sont eux qui, à force d'opiniâtreté, de persévérance, d'actions menées dans une non-violence revendiquée, devant toutes les instances juridiques ad-hoc — la Haute Cour de Londres, le tribunal international de la Mer, puis la Cour internationale de justice (C.I.J.) de La Haye — ont fini par arracher de haute lutte leur droit au retour dans les îles.

La feuille de route

Désormais les discussions vont se poursuivre à 3 : la Grande-Bretagne, Maurice et les Chagossiens.

En effet, une Assemblée générale des Chagossiens, tenue à l'île Maurice le dimanche 13 octobre, a validé l'accord principal du 3 octobre anglo-mauricien et a désigné Olivier Bancoult comme représentant officiel des Chagossiens pour mener les négociations tripartites. Une résolution a été votée.

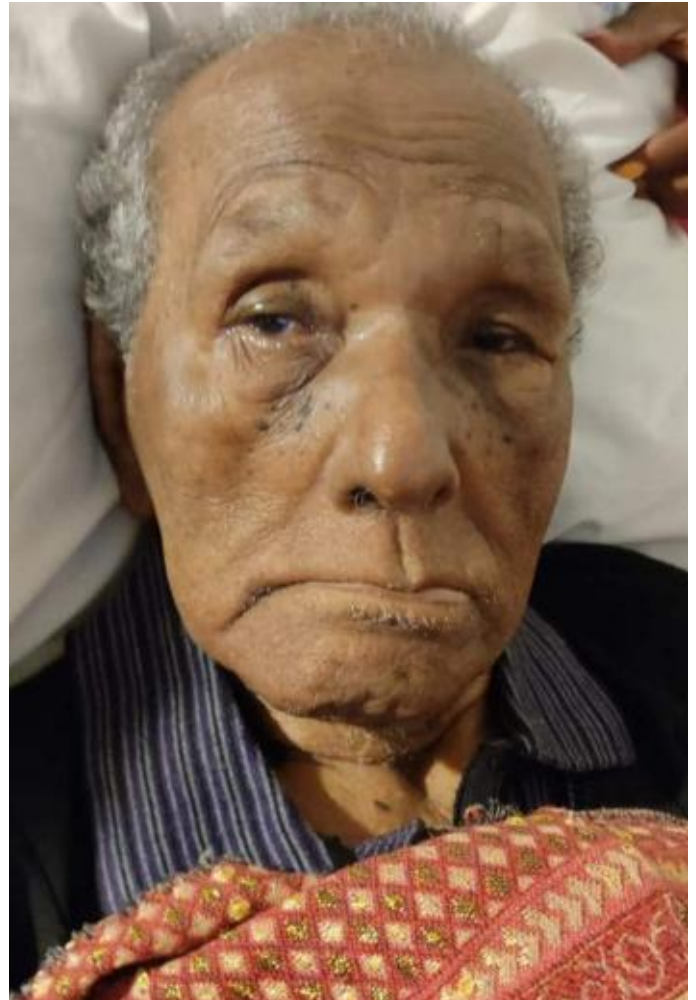
Nos peines

Édouard Boitard, le doyen des communistes du Port s'en est allé

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Benjamin Édouard Boitard, le doyen des communistes du Port, parti à l'âge de 101 ans. Cet ancien maçon a fait partie de ces grands combattants du PCR. Au sein de la section du Port, il s'est illustré, aux côtés de sa femme Vivienne, par son grand courage et sa détermination dans les années de répression et d'arbitraire du pouvoir colonial. Il a milité au Port plus particulièrement dans le quartier de la Rivière des Galets et à la Ravine à Marquet où il avait de nombreuses attaches. Il a vécu les nombreux combats difficiles notamment au côté de Paul Vergès qui a amené la conquête de la Mairie du Port en 1971.

Il est resté fidèle dans ses convictions en poursuivant son engagement auprès de Jean-Yves Langenier jusqu'à ce que la maladie l'empêche de continuer. Grand défenseur du Maloya, il n'hésitait pas lorsque l'occasion se présentait à montrer ses qualités de chanteur et de danseur.

À sa femme Vivienne, à sa nombreuse descendance : ses filles, ses fils, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et toute la famille qui l'ont entouré avec beaucoup d'affection jusqu'au bout, les membres de la section PCR du Port adressent leurs sincères condoléances et tiennent à saluer la mémoire et rendre un grand hommage à Édouard Boitard pour tous les combats qu'il a menés pour sa ville et au-delà pour La Réunion.



La Section PCR Le Port

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Gran prinssip sansa gro biznèss ? Lo Roiyome uni é la késtyon bannzil Shagoss ?

Shak foi néna in dévlopman konsékan dann la koz bannzil Shagoss néna inn délégassion i fé in sézour shé nou pou ésplye la siktyassion novèl. So foi issi sé in shanjman kapital pars la porte la rouvèr pou bann shagossien rotourn pou viv dann zot péi natal.

Zot konba an tou tan dopi zot déportassion... I paré i fo pa di lo mo-la mé pou nou konm pou bann sèr é frèr shagossien in sha sé in sha é pa in lapin. In déportassion sé in déportassion in poin sé tou... Solman la pa toulmoune la pèrde dann sète istoir é bann zanglé, lo méyèr partizan lo monde lib la zamé été pèrdan la dan.

Pou komanssé l'avé in biznèss fizé polaris. Bann zanglé l'avé bézoin sa pou ékipe zot soumarin nikléèr é konm zot l'avé poin la téknoloji pou fabrike sa, zot la domann Zétazini pou fèr azot in pri pou ashté lo bann fizé. Sé konmsa ké zot la fé zékonomi la dsi. Toute fasson, dann tan-la bann grann puissans té i rogarde inn é lote konm i rogarde do lé dsi l'fé é sa téi déranz pa zot fé la mizèr bann pèp.

Mé la pa pou sa zot téi pèrde lo sanss bizness. I paré é sa la di dann télé Zétazini la loué la baz Diégo-Garcia pou troi san vin million dolar avèk bann Zétazini é mazine in pé sa la komanss dann bann zané soissante-dis ziska koméla : zot i oi koman GB la fé son bèr dsi la tête Shagoss é biensir sa la pa pou bann prinssip moral

mé par amour pou larzan, in poin sé tou.

Arzoute avèk sa lo tourism ; sis mil éro par voyazèr pou vnir dan la mèr Shagoss sof si sé bann shagossien pars zot lété persona non grata. Kalkil ankòr larzan zot téi fé dsi bann tinbe ziska ké linstanss internassional i kass zot né i done azot in kou d'rèss trankil. San konté finalman ladrèss mail pars la dsi ossi téi fé larzan.

Pandan stan-la téi done in myète tazantan pou gouvèrnman Maurice é pou bann shagossien san obliye fé sign in papyé bann shagossien la signé é téi kondane azot momandoné pèrde zot prossé vi ké zot téi promète pa pouss bann zanglé an prossé par raporte losoidizan dédomajman zot l'avé gagné.

Mé zami lé vré lo tan i sava shanjé bann shagossien i komanss oir klèr firamézir mé lé kant mèm itil konète kossa i mète déssèrtin an mouvan-sèrtin k'i mète an avan la défanss la liberté mé i krash pa non pli dsi larzan, finalman lo sèl valèr ké zot i koné.

A bon antandèr salu !

Justin